

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'air

Décision n° 6800 du 29 octobre 2018 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de réserve de la gendarmerie de l'air

NOR : INTJ1828106S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2016 fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle;

Vu la circulaire n° 264 du 5 juillet 2018 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2018;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 29 octobre 2018,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de réserve de la gendarmerie de l'air est arrêté ainsi qu'il suit :

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Pour le grade de major de réserve, l'adjudant-chef de réserve :

Riflade Marc NIGEND : 94 113

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, l'adjudant de réserve :

Bolcato Franc NIGEND : 101 708

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve :

Langlois Jérôme NIGEND : 381 045

Chevron Dominique NIGEND : 174 641

Boucher Eric NIGEND : 145 513

David Patrick NIGEND : 100 045

Ginel Philippe NIGEND : 100 259

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve :

Czerkies Joël NIGEND : 116 608

Benoît Frédéric NIGEND : 135 633

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 octobre 2018.

*Le général, commandant
la gendarmerie de l'air,
P. GUICHARD*